LADEPECHE.fr

Foix. Cultures et agriculture dans une vallée de montagne

Le public a pu visionner un film qui incite à la réflexion. DDM D. S.

« Qu'est-ce qu'un paysan ? » « Nous sommes tous des consommacteurs sur nos territoires » Des thématiques abordées le 11 janvier, à l'Estive, dans un documentaire.

Jeudi 11 janvier, à 20 h 30, en partenariat avec l'Estive, une foule nombreuse se presse pour assister en avant-première au film documentaire de Jérôme Prudent « Demain la vallée ». De mars 2022 à avril 2023, une équipe de l'Institut national de recherche pour l'agriculture l'alimentation et l'environnement (INRAE) a conduit un travail, dans le cadre du projet européen « Just-Scapes » – Paysages justes, ou la transformation attendue des territoires ruraux.

Dans la vallée de l'Arac en Couserans, dont les chercheurs ont fait un territoire d'étude, vivent et travaillent des femmes et des hommes. Il s'agissait d'étudier sous forme d'ateliers participatifs comment le changement climatique vient questionner le rapport aux paysages et l'usage des terres. Comment alors faire dialoguer dans leur diversité des maraîchers, éleveurs, élus, citoyens ?

Un travail sous forme de trois ateliers

Plus de 40 personnes se sont investies dans cet échange, dont les moments ont été captés par le réalisateur. Comment faire entendre ces voix, ces divergences ? « Cette terre, c'est dans le souvenir des gens d'avant, des hippies arrivés dans les années 70 » ou « Cette terre est un combat quotidien », entend-on au premier atelier d'écriture, reflétant déjà combien les cultures peuvent être éloignées.

Être natif ou non natif, maraîcher, éleveur : comment se connaître et se reconnaître, habiter l'espace, y cohabiter ? Trois ateliers ont permis la rencontre, l'expression de chacun dans une dynamique locale de concertation, de coconstruction.

L'atelier 1 a abordé les problèmes liés à l'usage des terres. Il a mis à jour une critique sévère de la PAC (Politique agricole commune) qui ne permet pas aux petits maraîchers de s'installer et concentre ses aides sur l'élevage. L'atelier 2 s'est interrogé sur les solutions : qu'est-ce qui est juste et viable ? Enfin l'atelier 3 était destiné à élaborer le plan d'action, à être force de proposition et à ne pas subir les politiques publiques.

Opposition entre la Confédération et la chambre d'agriculture

Un manifeste en neuf points a été rédigé, fruit de ce processus innovant. Il rassemble des propositions concrètes invitant les institutions à se saisir des défis de l'action climatique, en tenant compte de la spécificité des territoires ruraux et de montagne.

Un riche débat avec le public, amorcé par divers intervenants a suivi la projection. Il y fut question d'usage des terres, d'agriculture, d'alimentation, de rapport à la montagne, d'écoute, de dialogue… L'accent est mis sur la réussite de ce projet qui, partant d'un sujet d'étude généraliste, a permis de rejoindre des thématiques très locales, avec des avis opposés de la Confédération paysanne et du président de la chambre d'agriculture.

En conclusion : « qu'est-ce qu'un paysan ? C'est quelqu'un qui produit à manger à qui veut bien le lui acheter. Chaque consommateur détient un micropouvoir », a-t-il été rappelé.

Dominique Subra

Samedi 13 janvier 2024